

Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Briey

**Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères
du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy – 29 rue Gustave Eiffel 54800 JARNY**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2017 à 18h30

Etaient présent(e)s :

Mesdames BAUCHEZ, MANGEL, MOCCI

Messieurs LAGUERRE, SCHMITT, BERG, RAVEL, DEFER, COLIN, DIETSCH, ABERKANE, BOURET, FRANTZ, FERRARELLI, HYPOLITE, BESSEDJERARI, LAFOND, VACCANI, METZINGER, JEAN PHILIPPE, LAMORLETTE F. , COLLIN, BECQUER, BEAULATON, HIRSCH, ZIMMERMANN, ANTCZAK, NEZ, BRECK, NOCCHI, CARLI, PETITJEAN, CESARONI

Etaient représenté(e)s par un pouvoir :

Mme DESENCLOS par M. ANTCZAK

M. BONASSO par M. FRANTZ

M. BACCHETTI par M. DEFER

M. LINTZ par M. METZINGER

M. SANTORO par M. HIRSCH

M. GAASCH par M. BESSEDJERARI

M. SONNET par M. FERRARELLI

Etait représentée par une suppléante :

Mme TOURNEUR par Mme DE SOUZA

Etaient excusés :

Mrs DURAND, SCHWARTZ, CARDAIRE, MORETTE,

Etaient absent(e)s :

Mmes BOSSI, MARTEL, BOURGASSER, ZATTARIN, MULLER, KOCKEISEN,

Mrs ZAMPETTI, BOUAFFAD, L'HERBEIL, BRUNETTI, GRIVEL, MARTIN, BAUDET, KEFF, SILVESTRIN, JODEL, JACOB, DIDIER, JAVELLE, FIUMANA, GRIMALDI

Président de séance : M. Alain FRANTZ

Secrétaire de séance : M. Julien BESSEDJERARI

Le quorum étant atteint le Président ouvre la séance et remercie le Maire du Val de BRIEY d'accueillir le comité syndical du SIRTOM.

Il donne lecture des pouvoirs et excusés puis met aux voix l'approbation du dernier compte rendu qui obtient l'unanimité.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur Gérard HYPOLITE, 1^{er} Vice-président, présente le compte administratif 2016 en donnant les grands équilibres financiers :

Résultats de clôture

- Section d'investissement

Dépenses : 1 292 363.95 €

Recettes : 951 193.95 €

Déficit d'investissement : **341 170.00 €**

- Section de fonctionnement

Dépenses : 5 649 991.36 €

Recettes : 6 630 179.56 €

Excédent de fonctionnement : **980 188.20 €**

- Excédent global de l'exercice 2016 : 639 018.20 €

Monsieur HYPOLITE soumet aux votes le compte administratif 2016 du SIRTOM qui est adopté à l'unanimité.

2/ COMPTE DE GESTION 2016

Le Président invite les membres du comité à se prononcer sur le compte de gestion établi pour l'exercice 2016 par Monsieur Eric PERNOT, receveur syndical.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Président propose d'affecter :

- En déficit d'investissement reporté (001) la somme de 341 170.00 € correspondant au déficit d'investissement constaté
- En recette d'investissement, un excédent de fonctionnement capitalisé (1068) de 630 188.20 €
- En recette de fonctionnement, un excédent de fonctionnement reporté (002) de 350 000.00 €

Cette proposition, soumise aux votes, obtient l'unanimité.

4/ BUDGET PRIMITIF 2017

Le Président cède la parole à Julien BESSEDJERARI, Vice-Président délégué aux finances.
Il présente les grands postes du budget

INVESTISSEMENT

Dépenses

- 113 262.82 € de capital d'emprunt à rembourser pour 2017. A noter que la dernière échéance de deux des trois emprunts du syndicat a été remboursée en début d'année. Le SIRTOM ne compte plus que l'emprunt de 628 000 €
- 65 000 € pour l'acquisition de conteneurs verre et bacs de tri.
- 40 000 € inscrits pour l'achat de conteneurs à ordures ménagères
- 171 000 € en reste à réaliser pour régler les deux véhicules de collecte des déchets ménagers
- 150 000 € prévus pour l'achat d'un camion ampliroll permettant de vider les bennes des déchèteries
- 20 000 € inscrits pour acquérir une camionnette d'occasion avec hayon afin de transporter les déchets ménagers spéciaux vers le centre de traitement
- 10 000 € pour l'achat d'un fenwick pour déplacer les palettes de sacs de tri
- 90 000 € de bennes pour la déchèterie de Jarny
- 60 000 € prévus pour la mise en place de bornes automatiques et badges d'accès aux déchèteries
- 333 289.93 € dans le cadre de la réhabilitation des déchèteries d'Homécourt et de Trieux.
- La commission des finances réunie en début de mois a, compte tenu de l'excédent dégagé en 2016, décidé d'engager des travaux sur ces deux déchèteries. Pour Homécourt, l'accessibilité va être transformée afin de gérer le flux des véhicules lors des heures d'affluences. Ainsi la voie de sortie de l'installation sera modifiée. Sur Trieux, il convient de supprimer le quai métallique qui pose des problèmes de sécurité liés à la structure.
- 475 000 € affectés à la réalisation de la déchèterie de Jarny et à son local de stockage

Recettes

- La revente de deux camions benne est estimée à 8 000.00 €
- Les amortissements s'élèvent à 484 403.36 € pour 2017
- Le FCTVA représente 237 094.79 €
- L'emprunt de 628 000 € inscrit en reste à réaliser.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

M. BESSEDJERARI présente les grands postes :

- 246 000 € sont inscrits pour l'achat de carburant.

Les contrats de prestations de service représentent 2 254 975.00 € dans leur globalité :

- 1 400 000.00 € pour le traitement par enfouissement des déchets collectés au porte à porte, ordures ménagères et encombrants. Pour information, 14 000 tonnes ont été collectées en 2016. Pour 2017, le syndicat bénéficiera d'une TGAP réduite (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 23 €/tonne. Pour rappel, la TGAP à taux réduit s'applique dès lors que l'installation fréquentée valorise plus de 75 % de biogaz.
- 36 575.00 € inscrits pour la collecte des végétaux à Labry. Il est précisé que la commune a souhaité bénéficier d'une collecte hebdomadaire. Cette volonté a nécessité une consultation auprès de prestataires privés, le SIRTOM ne proposant ce service que de façon bimensuelle. La société SITA BARISIEN a été retenue.
- 36 000.00 € pour le compostage des végétaux effectué de mars à novembre.
- 91 000.00 € pour l'achat d'1 million 400 sacs de tri distribués à la population.
- 483 000.00 € pour le tri sélectif en sacs et issu des bulles à papier.
- 85 000.00 € dans le cadre de l'utilisation de la déchèterie de Conflans en Jarnisy jusqu'à l'ouverture de la déchèterie de Jarny.
- 93 000.00 € pour la collecte du verre
- 312 500.00 € pour l'entretien des camions, pneus, châssis et bennes
- 35 520.00 € pour les différentes formations des agents
- La commission communication, prévention et juridique s'est réunie le 06/03/2017 et a décidé d'affecter 31 700 € pour la réalisation de différentes actions de communication.
- 505 400.00 € inscrits au poste « services extérieurs ». Cette imputation regroupe les coûts de traitement des divers matériaux récupérés sur le site des déchèteries d'Homécourt, Jarny et Trieux.
- Et pour terminer cette section de dépenses, des coûts de personnel et assimilés qui s'élèvent à 1 867 000 €. Ils prennent en considération le recrutement de deux agents pour la déchèterie de Jarny, le passage à plein temps d'un agent, les reclassements, augmentations indiciaires, avancements de carrière...

Recettes

- La redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères permettra de recouvrer 155 190.00 €
- La vente des matériaux (verre, papiers, acier, cartons, alu...) représenterait une recette de 210 000.00 €
- 16 000.00 € de dégrèvement de TGAP correspondant au fait qu'en 2016, le traitement des déchets collectés en porte à porte a été facturé avec une TGAP à taux normal. Le prestataire ayant rempli les conditions pour bénéficier d'une TGAP réduite, le trop versé nous est restitué.

Pour terminer, M. BESSEDJERARI indique que le produit attendu global du syndicat pour 2017 s'élève à 5 168 948.62 €. Le Produit global est en augmentation de 1.49 % par rapport à 2016.

La présentation du budget n'appelant aucune question particulière, le Président le soumet aux votes.

Le budget primitif 2017 obtient l'unanimité moins deux abstentions.

5/ REDEVANCE SPECIALE AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Le Président propose au comité syndical d'assujettir à la redevance spéciale les commerces et structures avec lesquels le syndicat a un contrat ainsi que les collèges, lycées et services de l'Etat.

Le Président propose également au comité de fixer le montant de la redevance pour l'année 2017. Les montants proposés tiennent compte des quantités de déchets ramassés et sont fonctions du volume des récipients de collecte nécessaire.

- | | |
|---------------------------|-------------|
| • Conteneur de 660 litres | 1 756 euros |
| • Conteneur de 360 litres | 960 euros |
| • Conteneur de 240 litres | 640 euros |
| • Conteneur de 120 litres | 320 euros |

L'unanimité est obtenue.

Le Président revient sur le tableau des taux de TEOM et laisse la parole à M. BARBIER pour en expliquer le calcul.

Tout d'abord, il précise que le taux d'1,49 % représente le produit attendu dans sa globalité.

Son calcul par commune se décompose ainsi :

- Une part correspondant au coût de collecte des ordures ménagères et encombrants
- Une part mutualisée des services rendus de façon identique à toutes les communes (coûts des déchèteries, des sacs de tri, coût des services administratifs...)
- Les coûts de traitement (sont pris en compte les tonnages réalisés en 2016)

Pour répondre à Monsieur NEZ, lorsqu'un camion collecte une seule ville, le syndicat dispose des bons de pesée pour déterminer les tonnages. Quand le camion de collecte tourne sur plusieurs communes, le tonnage est calculé au prorata de la population.

En réponse à Monsieur LAGUERRE concernant les bacs pucés, il est indiqué que le SIRTOM ne pratique pas la pesée embarquée. Les puces présentes sur les bacs à ordures ménagères mis en place sur l'ensemble du territoire ne sont pas activées. Elles ont été prévues en vue d'une évolution future vers un système de tarification incitative. A l'heure actuelle aucune réflexion n'est engagée sur cette question de tarification.

Le Président fait un point sur la déchèterie de Jarny. L'enrobée a été posée ce mercredi. L'ouverture est prévue pour début mai. Par ailleurs, les délégués sont invités à assister aux réunions de chantier, chaque lundi jusqu'à la fin avril.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance en signalant que le prochain comité syndical se tiendra fin mai - début juin et remercie les délégués présents.

Le Président

Alain FRANTZ

